

# Parcours de Découverte des Métiers et des Formations

## L'entretien personnalisé d'orientation

*Pourquoi, comment, où...*

*Janvier 2010*

**CIO - IUFM - ONISEP - SAIO**



# Sommaire

<i>Fiche 1 : Cadre et questions-clés sur l'entretien d'orientation personnalisé</i>	<i>page 2</i>
<i>Fiche 2 : Les enjeux de l'entretien personnalisé d'orientation, enjeux collectifs et individuels</i>	<i>page 4</i>
<i>Fiche 3 : Le déroulement de l'entretien personnalisé d'orientation</i>	<i>page 6</i>
• <i>Fiche outil A : Trame d'entretien</i>	<i>page 9</i>
<i>Fiche 4 : La complémentarité des acteurs</i>	<i>page 10</i>
• <i>Fiche outil B : Fiche-navette Elève - Professeur - COP</i>	<i>page 12</i>
<i>Fiche 5 : Analyse des entretiens : quelques pistes de réflexion</i>	<i>page 16</i>
<i>Fiche 6 : Se former à l'entretien</i>	<i>page 18</i>
<i>Fiche 7 : Expériences d'établissements</i>	
• <i>Organisation des entretiens</i>	<i>page 20</i>
- <i>Le lieu d'accueil</i>	<i>page 20</i>
- <i>Comment faire venir les familles ?</i>	
✓ <i>Comment faire venir les familles en entretien ?</i>	<i>page 21</i>
✓ <i>Comment faire venir les familles au collège ?</i>	<i>page 22</i>
- <i>Mise en oeuvre du dialogue dans l'établissement :</i>	
✓ <i>Mise en oeuvre du dialogue au lycée</i>	<i>page 23</i>
✓ <i>Mise en oeuvre du dialogue au collège</i>	<i>page 25</i>
• <i>Outils supports pour mener l'entretien</i>	<i>page 26</i>
- <i>En collège : exploitation de la fiche bilan du dossier d'orientation</i>	<i>page 26</i>
• <i>Fiche outil C : Fiche bilan du dossier d'orientation 3ème</i>	<i>page 27</i>
- <i>En lycée : action COP - Professeur principal en classe de 1ère</i>	<i>page 29</i>
• <i>Fiche outil D : Dossier de préparation à l'orientation en classe de 1ère</i>	<i>page 30</i>
- <i>En lycée professionnel : action de prévention du décrochage scolaire</i>	<i>page 34</i>
• <i>Fiche outil E : Le LYCAM</i>	<i>page 36</i>
<i>Fiche 8 : Les ressources pour répondre aux questions des familles</i>	<i>page 39</i>
• <i>Fiche outil F : Les aides financières</i>	<i>page 40</i>
<i>Fiche 9 : Textes de référence nationaux sur l'entretien personnalisé d'orientation</i>	<i>page 43</i>

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École <sup>(1)</sup> fixe les priorités de la nation pour élever le niveau de formation des jeunes Français : faire réussir tous les élèves, redresser la situation de l'enseignement des langues, mieux garantir l'égalité des chances et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'emploi. Dans le rapport annexé à cette loi il est précisé qu'il est « indispensable de renforcer le partenariat entre l'institution scolaire et les parents. Le développement des liens et du dialogue avec les familles est la condition d'une éducation cohérente, d'une orientation réussie et d'un fonctionnement plus serein des établissements. ».

Pour favoriser ce dialogue en matière d'orientation, sont mis en place des entretiens personnalisés d'orientation pour les élèves de collèges et de lycées.

### Pour qui ?

La circulaire sur le parcours de découverte des métiers et des formations <sup>(2)</sup> et la circulaire de préparation de la rentrée 2009 spécifient que les entretiens personnalisés d'orientation s'adressent à tous les élèves de troisième, première année de CAP, BEP, Bac professionnel, première et terminale de tous types de classe et dans tous les établissements publics et privés sous contrat.

### Quels objectifs ?

Selon la période, l'entretien permet d'informer, de faire le point et d'aider à la prise de décisions. Selon le niveau, les finalités visées sont précisées par les textes :

- **En troisième**

Il s'agit de : « faire le point sur l'étape actuelle du parcours de formation de l'élève et envisager ses projets de poursuite d'études en examinant tout le champ des possibles, à l'occasion d'un rendez-vous formalisé auquel ses parents ou représentants légaux pourront assister .... Ces entretiens permettront une meilleure connaissance réciproque des souhaits de l'élève et de sa famille d'une part et des conditions scolaires de réussite d'autre part » <sup>(3)</sup>. La circulaire sur le parcours de découverte des métiers et des formations précise que cet entretien contribue à la synthèse, pour chaque élève, des différentes étapes de découverte des métiers et des formations. La circulaire de rentrée 2009, souligne l'importance toute particulière, en 3<sup>ème</sup>, de ces entretiens pour assurer la transition entre collège et lycée.

- **En première année de la voie professionnelle**

Dans les classes de première année de CAP/BEP/Bac pro trois ans, l'entretien personnalisé permet, en phase d'accueil, d'identifier les besoins des élèves pour construire leur parcours. C'est aussi un moyen pour lutter contre le décrochage et pour éviter les sorties sans qualification <sup>(4)</sup>.

- **En première**

En classe de première de la voie générale et technologique, cet entretien a comme objectif d'informer et surtout de sensibiliser en amont le jeune aux différentes voies qui s'offrent à lui et ainsi de l'aider à affiner le choix qu'il sera amené à effectuer en classe terminale <sup>(5)</sup>.

- **En terminale**

- En classe de terminale des lycées professionnels, il est l'occasion d'approfondir les connaissances sur l'offre spécifique des filières supérieures, notamment les conditions d'accès vers les sections de techniciens supérieurs <sup>(6)</sup>. Au lycée, cet accompagnement personnalisé peut, pour les élèves qui le souhaitent, être l'occasion d'apprendre à rédiger un curriculum vitae (C.V.), à passer un entretien d'embauche et à se préparer à l'insertion professionnelle en coopération avec le service public de l'emploi.

- En classe de terminale des lycées d'enseignement général et technologique, « l'entretien personnalisé d'orientation accompagne chaque élève dans les nouvelles procédures d'admission post-bac... En particulier, il prépare le conseil de classe consacré à l'orientation qui, prenant connaissance des intentions d'inscription post-bac de chaque lycéen, porte un avis ou conseil sur celles-ci. » <sup>(7)</sup>.

### Qui le conduit ?

Le professeur principal conduit l'entretien, il peut demander l'appui du conseiller d'orientation psychologue. L'entretien peut associer d'autres personnes comme le chef d'établissement, le conseiller principal d'éducation, le conseiller d'orientation psychologue et cela aura des conséquences sur ses objectifs, son déroulement... Un entretien avec plusieurs interlocuteurs pose la question de la délimitation des rôles de chacun.

### Quelle place pour les parents ?

La participation des parents doit y être systématiquement recherchée <sup>(6)</sup>.

### Quand ?

L'entretien est différent selon que l'on est en début d'année ou à la veille des échéances de l'orientation. Plus le dialogue est entamé tôt dans l'année, plus il a de chances d'être constructif. En effet, les enjeux de l'orientation pèsent sur l'entretien et s'il est conduit tardivement, l'urgence de la prise de décision laisse peu de place à la réflexion.

### Quelle durée pour l'entretien ?

Le cadre de l'entretien définit le temps disponible. S'il s'agit de voir défiler des familles lors des rencontres parents professeurs, la durée ne peut excéder 15 ou 20 minutes au risque de faire attendre tous les autres parents. Dans ce temps court, le dialogue ne pourra pas explorer réellement les désirs du jeune, les valeurs de la famille. Le dialogue abordera plus probablement les résultats scolaires et restera centré sur cet aspect. Il peut être une première étape, permettre de fixer rendez-vous pour un autre moment et de déterminer les thèmes qui seront alors abordés comme le projet du jeune et les aspirations de la famille.

Lors d'un entretien, il est important d'annoncer la durée de celui-ci en fonction du temps disponible. Cette information préalable permet aux interlocuteurs de respecter le temps imparti et d'envisager une suite si nécessaire.

### Dans quel espace ?

Dans l'espace prévu à l'avance pour conduire l'entretien, la place réservée à chacun favorise la communication ou au contraire le place dans une position d'infériorité : proposer aux parents de s'asseoir à la place de leurs enfants dans une salle de classe sans même en avoir modifié la disposition, les remet symboliquement en position d'élève. L'idéal serait une table ronde autour de laquelle chacun prend place. La proximité de la documentation sur les métiers et les formations est une ressource qui permet de construire les réponses aux questions posées et de conduire à des recherches ultérieures de la part de la famille, donc à développer sa part d'autonomie dans l'exploration et la recherche de points d'appui à la décision.

### Qui demande un entretien ?

Même si ces entretiens prévus dans les circulaires ont un caractère obligatoire, la famille peut être à l'origine de la demande.

L'entretien peut ne pas se dérouler de la même façon si les parents sont à l'origine de la demande ou s'ils sont invités voire convoqués à venir à un entretien. La clarification du cadre de l'entretien est indispensable pour qu'ils puissent exprimer leurs avis.

### Doit-on préparer un entretien ?

Il peut être nécessaire de recueillir certains éléments d'information concernant l'élève avant un entretien avec la famille. La consultation du dossier scolaire apporte un éclairage sur la scolarité passée, sur les résultats scolaires et les avis des enseignants. La rencontre avec les autres membres de l'équipe permet de dresser un tableau plus complet de la situation, le bilan du point de vue vie scolaire auprès du CPE ajoute à la richesse des informations utiles.

<sup>(1)</sup> Loi n° 2005-380 du 23 avril 2005

<sup>(2)</sup> Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008 sur le PDMF

<sup>(3)</sup> Circulaire n° 2006-213 du 14 décembre 2006

<sup>(4)</sup> Circulaire PDMF et circulaire de rentrée n° 2008-042 du 4-4-2008

<sup>(5)</sup> Circulaire de rentrée 2007 n° 2007-011 du 9-1-2007

<sup>(6)</sup> Circulaire de rentrée 2008 n° 2008-042 du 4-4-2008

<sup>(7)</sup> Source site eduscol du ministère : [http://eduscol.education.fr/D0095/entretien\\_orientation.htm](http://eduscol.education.fr/D0095/entretien_orientation.htm)

<sup>(8)</sup> Circulaire de rentrée n° 2008-042 du 4-4-2008

### Les enjeux de l'entretien personnalisé d'orientation enjeux collectifs et individuels

Qui sont les personnes que les jeunes interpellent pour parler de leur orientation, pour demander conseil ? Ce sont les adultes côtoyés quotidiennement : parents, enseignants, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, animateurs, éducateurs sportifs... Ainsi, dans un premier temps, le conseil en orientation est de la responsabilité de tous, chacun avec ses compétences propres y contribuant. Ceux-ci peuvent ensuite relayer vers les spécialistes que sont les conseillers d'orientation psychologues. Selon sa position institutionnelle ou familiale par rapport à l'élève, ce conseil adoptera des points de vue différents sous-tendus par des enjeux collectifs et/ou individuels.

Le premier enjeu de ces entretiens est la création d'un espace d'échanges entre l'école et la famille.

- Ainsi témoigne la mère de Maëlle, élève de seconde, interviewée à l'issue d'une réunion parents-professeurs : *« Et puis, c'est bien aussi d'avoir un contact, parce que moi, on me parle d'un prof, je n'ai pas de visage (...). C'est beaucoup plus facile après, par exemple de mettre un mot dans le carnet si je veux un petit renseignement, je me permettrai de le faire si j'ai vu la personne (...), je m'autorise du coup à demander... »*
- La mère d'un élève scolarisé en UPI <sup>(1)</sup> insiste sur l'importance de nouer des contacts réguliers avec les enseignants : *« Je trouve que surtout depuis qu'il est au collège on a moins de relations avec son professeur, parce qu'il a un professeur spécialisé (...). Les entretiens, c'est moi qui les demande pour parler de mon fils au professeur, il y en a un par an, je trouve que c'est nettement insuffisant ».*
- Deux autres témoignages spécifient l'importance d'une relation parents-enseignants où ils se sentent accueillis et mis en confiance :
  - Les parents de Bertille, élève de LP insistent sur l'accueil : *« C'était une personne qui était agréable, très avenante, alors je pouvais pas avoir de reproches à faire à cette personne (...). C'est une personne qui déjà d'une, quand il nous accueille, il nous accueille avec le sourire (...), pas avec une tête d'enterrement (...), il connaît les élèves, il connaît ça, les personnes qu'il a en tant qu'élèves, c'est déjà énorme ».*
  - La mère de Maëlle est rassurée par le discours de l'enseignante *« Ta prof est très ...euh, elle n'accuse pas, elle reste très ouverte, pour les deux trimestres à venir, rien n'est perdu (...), elle me rassure quelque part (...), bon après elle nous met quand même en garde ».*

Une fois cet échange instauré, le deuxième enjeu est de favoriser l'écoute et le dialogue entre l'école et la famille

- Cette mère d'un élève de collège témoigne : *« le plus important quand on rencontre un enseignant, c'est qu'on puisse discuter des choses franchement, qu'il n'y ait pas de non-dit, la franchise, (...) et puis qu'il n'attende pas qu'il y ait un réel problème avant de nous informer. Qu'on nous informe dès qu'il y a un souci le plus vite possible ».*
- La mère de Lélia, élève de troisième de collège, aborde cette dimension de l'écoute et de la complémentarité des points de vue entre l'enseignant et la famille : *« Je pense qu'on est écouté, y'a pas de problème là-dessus, et donc ce que le professeur disait, moi, je le disais à ma façon, mais on se rejoint quand même (...). Le professeur, c'est une chose, la maman en est une autre ; donc moi, je vois des choses que le professeur ne voit pas et le professeur voit des choses que je ne vois pas » (...)*

En outre, l'entretien est un lieu de confrontation entre deux logiques : la logique institutionnelle collective et la logique familiale individuelle.

L'orientation superpose en effet ces deux logiques : celle de l'institution qui va par ce mécanisme scolariser une population d'élèves dans des filières déterminées, correspondant à des objectifs politiques définis nationalement <sup>(2)</sup> et celle de l'individu qui au travers des choix, qu'il va effectuer ou subir, se construit socialement ; *« Choisir un métier c'est choisir une identité sociale, une condition sociale ».* Suivant les moments, les deux logiques peuvent être complémentaires ou antinomiques. Ainsi la mère de Romain, élève de troisième de collège, ne se sent pas reconnue dans ses démarches de parent

## Les enjeux de l'entretien personnalisé d'orientation enjeux collectifs et individuels

pour faire aboutir une formation en alternance pour son fils : « Je pense que justement, un enfant qui s'oriente sur l'apprentissage, c'est qu'il sait qu'il ne peut plus s'accrocher en général, donc on essaie de tout faire depuis le mois de mars ; c'est pour ça, j'ai dit « je ne veux pas qu'on me le casse », (...). J'ai discuté avec des parents dans le couloir, ils savent pas, ils n'ont rien fait (...), moi, j'estime que justement je m'occupe de mon enfant (...). Je pensais que ça serait bien vu que justement des parents qui se sont déjà occupés de l'orientation de leurs enfants, ce serait bien vu. »

Dans l'entretien personnalisé d'orientation la logique familiale est incarnée par le parent et son enfant et la logique institutionnelle est habitée par le représentant de l'institution ; le plus souvent le professeur principal, parfois épaulé d'un personnel de direction, d'un conseiller d'orientation psychologue. Ces deux logiques peuvent se rejoindre par un ajustement successif entre les protagonistes de l'entretien ou au contraire s'affronter. Dans l'entretien entre le professeur principal et le père de Terence, élève de bac pro, l'ajustement s'est réalisé : « Monsieur B., son professeur que je viens de rencontrer m'a fait comprendre qu'il fallait lui retransmettre qu'il soit un peu plus ouvert vis-à-vis de ses camarades et c'est ce que je vais essayer de refaire ce soir avec mon fils dès qu'il rentrera de son stage ».

Le dénouement de cette confrontation entre les deux logiques dépend, en partie, de la prise en compte ou non des attentes des familles par le professionnel de l'école. Dire cela suppose ensuite, pour mener à bien un entretien, de repérer les attentes des familles par rapport à ces situations d'entretien, de se décentrer éventuellement à certains moments de la mission que l'institution nous a assignée dans ces entretiens pour être à l'écoute de la famille, et pouvoir ensuite se positionner par rapport à cette demande. La mère d'Antoine vient en entretien pour confronter sa perception de la scolarité de son fils avec celle de l'enseignant : « J'attendais beaucoup, de savoir si en fait, si l'image que j'avais de la scolarité d'Antoine, correspondait à ce que eux (les enseignants) ressentaient, comment ils le voyaient... si ça correspondait à ce que je pensais ».

La logique institutionnelle surdétermine en partie les choix des élèves qui dépendent aussi de la politique d'orientation au niveau national <sup>(3)</sup>, de la politique de l'établissement en matière d'orientation <sup>(4)</sup>, du sexe de l'élève <sup>(5)</sup>, de l'existence ou non des formations souhaitées, du nombre de places dans une filière...

*NB : Les témoignages de parents ont été recueillis après des entretiens avec des enseignants dans le cadre de réunions parents professeurs. Les parents étaient alors interrogés sur la manière dont ils avaient vécu l'entretien et sur les réponses qu'ils avaient trouvées (ou non) à leurs attentes au cours de cet échange. D'autres témoignages ont été enregistrés dans la rue au cours de micro-trottoirs, visant à recueillir la parole de parents sur leurs attentes par rapport aux entretiens qu'ils ont avec les personnels de l'institution scolaire.*

<sup>(1)</sup> Les Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI) ont pour mission d'accueillir des élèves handicapés afin de leur assurer le maintien ou l'intégration en milieu scolaire ordinaire.

<sup>(2)</sup> En 2005, au moment du vote de la loi sur l'avenir de l'école, la commission des affaires culturelles du Sénat dans son rapport propose de « prévoir que l'orientation et les formations proposées aux élèves devront prendre en compte, au-delà de leurs aspirations et aptitudes, les besoins de l'économie mais aussi de l'aménagement du territoire ».

<sup>(3)</sup> La loi pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 assigne au système éducatif des missions renouvelées autour des objectifs suivants : assurer la réussite de tous les élèves, mieux garantir l'égalité des chances et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Dans le rapport annexé au projet de loi il est précisé « la Nation fixe au système éducatif l'objectif de garantir que 100 % des élèves aient acquis au terme de leur formation scolaire un diplôme ou une qualification reconnue, et d'assurer que 80 % d'une classe d'âge accèdent au niveau du baccalauréat. Elle se fixe en outre comme objectif de conduire 50 % de l'ensemble d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur ».

<sup>(4)</sup> Cousin O., Politiques et effets-établissements dans l'enseignement secondaire in L'école, état des savoirs, éditions La Découverte, 2000.

<sup>(5)</sup> Duru-Bellat M., L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux, Paris, L'harmattan, 2005.

## Fiche 3

### Le déroulement de l'entretien

#### L'accueil

Accueillir les personnes et les inviter à s'installer, préciser la durée de l'entretien.

#### Le démarrage

- Fixer le cadre de l'entretien : qui est à l'origine de cette rencontre ? La famille a-t-elle été invitée, convoquée, a-t-elle demandé à venir ? Quels sont les objectifs ?
- Cadrer la situation de l'orientation au-delà de la situation particulière du jeune présent, faire passer des messages institutionnels (exemple : encourager les élèves à viser une qualification avant de quitter l'école)
- Préciser les attentes de part et d'autre : de celui qui conduit l'entretien et de la famille.
- Démarrer l'entretien c'est ouvrir le dialogue et positionner chacun dans l'interaction : soit par une synthèse de la situation et en donnant la parole ensuite, soit en posant une question.

#### Le cœur de l'entretien

Les points à aborder peuvent être divers et en rapport avec les objectifs de l'entretien d'orientation :

- état des projets scolaires,
- intérêts :
  - o exprimés par l'élève ou ses parents : « moi, j'aime bien... »,
  - o manifestés au travers des activités scolaires ou extra-scolaires,
  - o évalués par des questionnaires d'intérêts professionnels (outils utilisés par les conseillers d'orientation psychologues et dont certains établissements sont équipés : Imadu, Parade, Inforizon...),
- intérêts par rapport aux matières enseignées,
- points d'appui par rapport aux résultats,
- connaissance par l'élève des exigences et débouchés d'une filière évoquée,
- obstacles à ses projets,
- différentes stratégies possibles pour arriver au projet,
- projets parentaux évoqués clairement ou non.

Au cours de l'entretien, des éléments de clarification en vue de la prise de décision peuvent être apportés, des réponses immédiates ou différées peuvent être proposées aux questions que la famille soulève, des pistes d'exploration (rendez-vous avec un COP, mini stage en établissement, découverte d'un métier...) sont ouvertes qui appellent parfois un suivi.

#### Les éléments facilitateurs et les freins de la communication

- Le désir de communiquer qui suppose que le parent perçoive son interlocuteur comme sincère et cherchant à comprendre son point de vue.
- Les attitudes de celui qui mène l'entretien peuvent plus ou moins favoriser l'expression d'autrui. Les principales attitudes répertoriées dans les travaux sur la conduite d'entretien<sup>(1)</sup> sont :
  - o l'évaluation ou le jugement qui consiste à faire référence à des normes, des valeurs en utilisant conseil moral ou moralisateur, mise en garde, approbation ou désapprobation ;
  - o l'interprétation ou l'explicitation au cours de laquelle celui qui conduit l'entretien projette sa propre manière de comprendre la situation, cherchant ainsi à expliciter les intentions de communication de l'autre ;



## Le déroulement de l'entretien

- o le soutien où celui qui dirige l'entretien cherche à apporter un encouragement, une consolation en dédramatisant la situation, en tentant de rassurer celui qui expose son problème ;
- o l'investigation ou enquête qui consiste à poser des questions pour obtenir des informations jugées indispensables, par celui qui mène l'entretien, pour sa compréhension de la situation ;
- o la solution au problème où une idée est proposée à la famille pour sortir de la situation ;
- o la compréhension où celui qui conduit l'entretien s'assure d'avoir compris de ce que l'autre a voulu dire, où il est attentif aux sentiments que l'autre exprime et qu'il provoque en lui.

La compréhension et dans une moindre mesure l'investigation sont les attitudes les plus à même d'aider une personne à expliquer une situation, faire un choix, résoudre un problème. Les attitudes les plus naturelles sont souvent de l'ordre de l'évaluation, de l'interprétation, du soutien, du questionnement et moins de la compréhension. Adopter une attitude favorable au dialogue suppose de contrôler ses réactions spontanées. Une formation à l'entretien permet de travailler ces attitudes.

- L'écoute : la personne qui conduit l'entretien traite en temps réel l'information communiquée par l'autre selon trois niveaux de questions :
  - o De quoi me parle-t-il ? Quels sujets et quels thèmes sont abordés ?
  - o Qu'est-ce qu'il me dit de ce qu'il pense ? Quels états émotionnels s'expriment ?
  - o Qu'est-ce qu'il me dit de ses intentions ? Derrière les mots, quelle est l'intention latente que je perçois, quel est le sens de ce qui est dit ?
- Le silence peut être observé pour permettre à l'interlocuteur de réfléchir, de trouver les mots pour formuler sa pensée.
- Les interventions de celui qui conduit l'entretien peuvent être directives (consignes, contradiction, conseil/aide, évaluation, ordre...), semi-directives (question, interprétation), ou non directives (reformulation : technique qui consiste à redire sous une autre forme ce qui a été dit de façon à favoriser l'expression). Les relances semi ou non-directives amènent l'interlocuteur à des réponses plus argumentées, à développer son point de vue contrairement aux interventions directives qui entraînent des réponses centrées sur le point de vue de celui qui les émet.

### Clôture de l'entretien

Finir l'entretien appartient au professionnel de l'école. En demandant à l'élève ce qu'il a retenu de l'entretien, en interrogeant le parent sur ce qu'il pense des propositions élaborées, il est possible d'évaluer ce que la famille s'est appropriée, si les pistes envisagées lui semblent réalistes. Juste avant de clore l'entretien, il est possible de demander aux parents s'ils souhaitent aborder encore d'autres points afin de pouvoir réguler si besoin.

La conclusion peut être le moment pour donner des perspectives ultérieures à cette rencontre :

- travail d'information (recherche documentaire, visite d'établissement, rencontre de professionnels), pistes d'orientation complémentaires ;
- rendez-vous ultérieurs à prévoir pour fixer des échéances et un calendrier ;
- passage éventuel de relais avec un autre professionnel. En matière d'orientation, le COP est le professionnel privilégié vers lequel la famille peut être dirigée. Il est nécessaire de préciser l'apport spécifique que la famille peut en attendre et de proposer, si besoin, de faciliter la prise de contact (bref écrit adressé au COP pour qu'il perçoive les enjeux de ce nouvel entretien proposé à la famille).

<sup>(1)</sup> Mucchielli R., *L'entretien de face à face dans la relation d'aide*. ESF, 2004.



## Fiche outil A : trame d'entretien personnalisé d'orientation

NB : Les thématiques proposées dépendent bien entendu de l'objectif qu'on se donne dans l'entretien.  
L'ordre de ces thèmes est tributaire de l'objectif visé.

### Accueil

Cadre de l'entretien (situation qui conduit à l'entretien)

Objectif que se fixe la personne menant l'entretien

### Déroulement de l'entretien

Thématiques possibles	Point de vue de la famille (quelle est la représentation des parents, de l'élève à propos de )	Point de vue de l'école, de l'équipe éducative	Modalités pour aborder les choses
Projet d'orientation			<i>L'élève a-t-il un projet de formation ? Lequel ?</i>
Projet professionnel			<i>A-t-il un projet professionnel ? Y a-t-il une cohérence avec son projet de formation ?</i>
Résultats scolaires			<i>Partir des points positifs, ou du bilan (bulletin, fiche-bilan de l'élève dans le dossier de préparation à l'orientation...)</i>
Intérêts			<i>A quoi s'intéresse-t-il en dehors de l'école ? Quels sont ses intérêts dans les activités scolaires ? A-t-il passé des tests<sup>(1)</sup> ?</i>
Travail, comportement			<i>Quels sont les atouts de l'élève en lien avec son projet ? Quels sont les freins ?</i>
Démarches entreprises			<i>A-t-il déjà visité des établissements ? Fait un stage ? Rencontré des professionnels ? Echangé avec des experts ? A-t-il rencontré un COP ? A-t-il consulté de la documentation, au CDI, au CIO, à l'extérieur ? ...</i>

<sup>(1)</sup> exemple : questionnaire d'intérêts professionnels

### Conclusion de l'entretien

Que retenir de cet échange ?

- Ce que le jeune et la famille ont entendu, compris,
- Les propositions faites : démarche, évolution de projet, passage de relais (vers COP par exemple)...,
- Les conseils,
- Une suite est-elle envisagée : autre RV, point à faire avec l'élève ...?

## Fiche 4

### La complémentarité des acteurs

Les enseignants, professeurs principaux chargés de conduire les entretiens personnalisés d'orientation partagent cette mission avec les conseillers d'orientation psychologues. Mais, sur le terrain, le travail inter-catégoriel va-t-il de soi ? Quelle est la spécificité de chacun de ces acteurs ? Quelles sont les pratiques communes qu'ils peuvent instaurer ? Y-a-t-il des facteurs qui favorisent les coopérations ? Des obstacles qui les entravent ?

#### Les spécificités de chacun dans ce travail de conseil

- **Le professeur principal** responsable de la conduite des entretiens personnalisés d'orientation est un enseignant spécialiste de sa discipline ayant acquis des compétences disciplinaires, pédagogiques et didactiques. Dans sa discipline, il évalue l'élève et est à même d'analyser ses résultats. Il a aussi une bonne vision du comportement de l'élève dans le groupe classe et dans l'établissement étant régulièrement en contact avec lui. Son rôle de professeur principal l'amène à effectuer au sein de l'équipe pédagogique, la synthèse des résultats obtenus par les élèves. Il a donc une vue d'ensemble de la scolarité de l'élève.

- **Le conseiller d'orientation** est un psychologue formé à la conduite d'entretien et à l'écoute. Ainsi, il aborde les questions liées aux choix scolaires et professionnels en prenant en compte les dimensions psychologiques de l'individu (intérêts, valeurs,..) mais aussi la question des projets parentaux, la place de l'enfant dans la famille. .... Le conseil en orientation est au cœur de son métier.

D'autre part, il a une connaissance d'ensemble du système scolaire, des filières, de leurs exigences et des débouchés. Etant placé sous l'autorité hiérarchique du directeur de CIO, il a une position d'extériorité et de neutralité en matière de conseil renforcée par le fait qu'il n'évalue pas les élèves. Dans le système, il est l'expert sur cette question de l'orientation.

#### Le travail en commun

Suivant le positionnement des établissements et des acteurs, ces deux professionnels de l'éducation différents par leur formation, leur place dans l'établissement et leur position d'expertise sur le sujet pourront sur cette mission commune d'orientation travailler en parallèle, ou en complémentarité en croisant leurs points de vue. Quels sont les facteurs qui facilitent le croisement de points de vue, la complémentarité dans l'analyse de la situation d'un adolescent par rapport à cette question de l'orientation ?

##### 1. Le passage de relais

Le conseiller d'orientation psychologue qui travaille en CIO et en établissement a un temps de présence limité dans l'établissement et n'a pas toujours la possibilité de rencontrer les professeurs principaux en dehors des conseils de classe. La question de la transmission d'information entre ces deux acteurs est donc une difficulté à laquelle se heurtent ces professionnels quand ils vont travailler avec un même élève pour l'accompagner dans sa réflexion sur son orientation. La communication entre acteurs doit être facilitée du point de vue matériel, par exemple en mettant à disposition du COP un casier en salle des professeurs.

L'équipe du lycée Colbert de Thionville a travaillé et rédigé la fiche-navette COP-PP annexée page 14 pour avancer sur cette question de l'échange d'informations tout en respectant les règles déontologiques liées au secret professionnel.

## *La complémentarité des acteurs*

---

### 2. La concertation active

*« Concertation active : ce terme désigne une procédure du dialogue entre famille-élève, enseignants, conseiller d'orientation psychologue et administration, expérimentée dès 1988 au collège ... Elle permet pour les classes à orientation de réunir en même temps l'élève et sa famille, le professeur principal qui représente l'ensemble de l'équipe pédagogique et le conseiller d'orientation psychologue.*

*Ce travail d'entretien permet une information mutuelle, une variation des points de vue et surtout une réponse cohérente face au projet du jeune : le professeur principal dresse la synthèse des éléments recueillis sur l'élève, fait le lien entre le projet du jeune et ses résultats, le conseiller rappelle les exigences des formations, complète les informations fournies sur le jeune.*

*Chaque famille est reçue aux moments clés de l'orientation, pour permettre à l'élève de développer ses atouts pour le projet envisagé ou de le modifier pour faire la dernière synthèse avant la formulation définitive des vœux d'orientation. » <sup>(1)</sup>*

Depuis, cette pratique s'est développée au sein de l'académie tant au collège qu'au lycée. Elle nécessiterait dans certains cas d'être précédée d'un entretien individuel avec l'élève car, ce dernier, face à un groupe d'adultes ne peut pas toujours exprimer son ressenti. Elle favorise un travail plus étroit et plus en concertation entre les professeurs principaux et les conseillers d'orientation psychologues. Les différents acteurs du système, à l'occasion de cette concertation active, découvrent leurs compétences et leurs limites et peuvent ainsi mettre en place une démarche plus cohérente d'accompagnement individuel des élèves.

Ce travail commun suppose une reconnaissance par chacun des spécificités de l'autre, de ses missions, de ses priorités et d'autre part une explication auprès des familles de l'intérêt de cette concertation active.

---

<sup>(1)</sup> NAERT L., *Apprentissages et savoirs : projet de l'élève et apprentissages disciplinaires*, Revue clés avenir, CRDP Lorraine, 1996.

Ces fiches ont été réalisées par les enseignants du lycée Colbert de Thionville en lien avec le CIO de Thionville.

### Fiche navette Elève-Professeur-COP

Afin de coordonner la complémentarité du rôle du conseiller d'orientation psychologue et de l'équipe éducative, la mise en place d'une fiche-navette entre le conseiller d'orientation psychologue et les enseignants nous semble être un outil judicieux.

Son objectif est de pouvoir mutualiser des éléments pertinents et essentiels dans l'aide à l'élaboration du projet scolaire de l'élève.

#### Conseils d'utilisation

Cette fiche-navette a la forme d'un dossier (type feuille A3 pliée). Le professeur principal centralise tous les dossiers de ses élèves dans un classeur qu'il peut mettre dans son casier en salle des professeurs. Il pourra selon le cas la transmettre aux autres enseignants qui souhaitent interpeller le COP sur d'éventuelles interrogations, remarques et/ou demandes concernant l'élève.

Se pose encore néanmoins la question d'une trace de ces informations pour l'élève. Doit-on lui proposer un double ?

A souligner que ne figureront sur cette feuille que des informations en étroite relation avec le cadre scolaire. Tout autre élément de type personnel, social... ne doit en aucun cas y être consigné.

#### Comment la remplir ?

- La « fiche élève » peut être assimilée à une autoévaluation de l'élève sur ses résultats scolaires en lien avec des causes énoncées.
- La « fiche professeur » concerne l'évaluation que ce dernier fait de l'élève sur le plan scolaire (pour chaque pôle ou option / spécialité, quelle est la moyenne globale ?) et un état des lieux de son (ses) projet(s) actuel(s). Elle sera remplie en présence de l'élève.
- La « fiche COP » est la réponse à l'équipe de la rencontre avec le jeune : synthèse de l'entretien, pistes dégagées, démarches restantes...

## «Fiche-élève» de rendez vous avec le COP

Lycée :  
Nom, prénom :

Classe :  
Date de naissance :

*NB : L'élève remplit lui-même ce tableau, à partir de l'analyse qu'il fait de ses résultats dans les matières scolaires (une matière peut être citée dans plusieurs cases).*

Résultats Causes	Insuffisants	Moyens	Assez bien	Très satisfaisants
Motivation				
Lacunes antérieures				
Méthode de travail				
Travail				
Compréhension				
Situation familiale				
Organisation du temps				

## «Fiche-professeur» de rendez vous avec le COP

Nom du professeur :

Signature :

*NB : Le professeur remplit cette fiche, en présence de l'élève. Il note les moyennes pour chaque pôle et enseignement spécialisé.*

Résultats Enseignements	Insuffisants	Moyens	Assez bien	Très satisfaisants
Pôle littéraire				
Pôle sciences				
Spécialités 1ère / terminale				
option 2nde				

Projet(s) professionnel(s) :	<input type="radio"/> Oui <span style="margin-left: 200px;"><input type="radio"/> Non</span> Le(s)quel(s) ?
Projet de formation	<input type="radio"/> Aucune idée <input type="radio"/> Idée(s) sans connaissance des études, du diplôme, ... <input type="radio"/> Idée(s) avec connaissance des études à poursuivre. Lesquelles ?



## Réponse apportée par le COP

Nom du COP :

signature :

Elève concerné :

Questionnaire d'intérêt réalisé :  oui  non

Synthèse de l'entretien :

Poursuite d'études possible par rapport à ses intérêts professionnels et ses capacités :

Recherches personnelles à effectuer en complément :

Nécessité d'un autre entretien :  oui  non

Lors de l'entretien, par le jeu du questionnement, le professionnel peut être amené à pénétrer dans le registre personnel de l'autre. Comment mener un questionnement tout en étant respectueux des limites que le parent n'ose pas toujours poser explicitement ou qu'il pose avec force ? Quelles sont les informations nécessaires au professionnel qui conduit l'entretien et jusqu'où peuvent aller ses questions ?

Les différents points qui suivent explorent des situations délicates recueillies lors d'analyse de pratiques professionnelles en session de formation sur le thème de l'entretien d'orientation.

#### **Partager l'analyse d'une situation scolaire**

Comment dans l'entretien, saisir le point de vue des parents sur la situation scolaire de leur enfant, comprendre la façon dont ils s'expliquent d'éventuels problèmes rencontrés ?

Clarifier la vision du parent en cherchant si elle repose sur des faits avérés, des propos rapportés, des jugements exprimés permet, dans un premier temps, au professionnel de l'école de saisir la logique de la famille.

Une fois ce point de vue parental recueilli, la discussion s'appuyant sur des constats effectués à partir de comportements de l'élève, de faits précis, de résultats liés à telle ou telle activité sans jugement global ni sur l'élève ni sur ses résultats facilite la compréhension du parent au sujet du comportement scolaire de son enfant.

Cette analyse partagée des raisons du comportement de l'élève permet de trouver plus facilement des pistes pour favoriser une évolution.

#### **Analyser les raisons d'un échec**

L'échec d'un enfant peut être analysé selon le point de vue de l'école ou celui de la famille de manières radicalement différentes. Comment arriver dans l'entretien à aborder cette analyse des causalités de l'échec ? Comment arriver à ce que chacun ne renvoie pas la responsabilité de l'échec à l'autre ?

« Tout le monde se renvoie la balle » déclare cette maman. « Il est nul en maths, de toute façon on est tous nuls dans la famille, cela n'a rien de surprenant ! » affirme cet autre parent alors que pour l'enseignant, il y a d'abord à faire voler en éclat cette représentation qui freine l'investissement scolaire dans la discipline. Confronté à ce type de discours, il tente de convaincre la famille qu'il n'y a pas de fatalité, que le travail peut faire évoluer la réussite scolaire. Ces propos se prolongent au-delà de l'entretien par des actions pour avoir une chance de faire évoluer la situation et les représentations.

Il arrive aussi que le parent mette en cause les méthodes de l'enseignant dans l'échec de l'élève. Comment arriver à écouter ce que renvoie la famille sur les responsabilités de l'école et à placer la famille devant la responsabilité qui lui incombe en conservant une attitude positive ?

#### **Parler au parent de la difficulté de son enfant**

Pour un parent, il est toujours difficile d'accepter que son enfant soit en situation délicate. L'image que l'école renvoie de l'élève interpelle le parent sur son propre rôle. L'image que le parent s'est forgée de la scolarité de son enfant a besoin d'être confrontée à celle de l'enseignant pour qu'il puisse être en mesure de juger si ces deux images correspondent ou non.

Une analyse fine de la situation scolaire prenant en compte à la fois les points faibles et les points forts, sans jugement global, sans comparaison avec le reste de la classe, et valorisant ce qui peut l'être, sera plus facilement entendue par le parent. Mais rassurer ne suffit pas. Le professionnel de l'école, quand il ouvre des perspectives, qu'il dessine un avenir scolaire pour l'enfant, peut changer le regard du parent sur la situation et permettre à l'élève de s'inscrire dans une dynamique de changement. Il est nécessaire que les démarches proposées pour faire avancer la situation soient explicitées et assorties d'échéances.

#### **Faire face à une famille agressive, en colère contre l'école**

Comment se positionner quand la famille manifeste son agressivité face à l'institution ?

La famille agressive, à la différence des familles qui ont rompu toute relation avec le milieu scolaire soit par la violence soit par le retrait, reste en contact avec l'école et permet de mettre à plat la difficulté par la parole.

## Analyse des entretiens : quelques pistes de réflexion

Dans un premier temps, la prise en compte de cet état « *Vous avez l'air énervé, est-ce que je me trompe ?* » peut ouvrir sur une parole qui facilitera la compréhension de ce qui se joue derrière cette agressivité. Le fait de prendre en compte l'état émotionnel dans lequel se trouve la famille permet à celle-ci d'exprimer son ressenti. Une fois ce ressenti exprimé, le professionnel pourra plus facilement à partir des faits, étayer sa position et poursuivre l'entretien.

### Faire face aux angoisses des parents

Le choix de l'orientation est une question délicate pour l'adolescent et sa famille. Au travers des choix qu'il effectue, l'adolescent se construit progressivement une identité sociale. Il prend appui sur les projets familiaux pour penser ses choix. Pour certains parents, l'avenir de leur enfant étant en jeu, la question de l'orientation peut créer une situation lourde d'angoisse surtout dans un contexte où les diplômes représentent le sésame de l'insertion professionnelle. Dans l'entretien, le professionnel en acceptant d'entendre les inquiétudes des parents comprend mieux l'état d'esprit dans lequel ils se trouvent par rapport à la question de l'orientation. Cette prise en compte permet d'apporter des réponses construites propres à dédramatiser l'orientation.

### Accompagner les parents qui doivent renoncer aux projets qu'ils ont envisagés pour leur enfant

Face à la massification de l'enseignement secondaire et aux évolutions du marché de l'emploi, s'est produite une élévation des attentes parentales en matière de scolarisation.

Quand les projets parentaux en matière de scolarité ne concordent pas avec l'orientation proposée par l'école, les parents vont se trouver face à un décalage entre leurs aspirations et les possibilités offertes par le système. Les parents peuvent adopter différentes attitudes : soit ajuster leurs demandes aux propositions ou décisions d'orientation, soit faire valoir leur point de vue en utilisant tous les moyens à leur disposition : rencontre avec le professeur principal, le COP, entretien avec le chef d'établissement, recours devant la commission d'appel. A tout moment, à partir d'un constat de désaccord, l'abandon d'un projet irréaliste pour en construire un nouveau prend du temps. Ce travail de renoncement et de reconstruction est coûteux et nécessite un travail associant les parents et le jeune. L'entretien d'orientation pour régler cette question complexe de l'orientation a besoin d'être pluriel et réparti à différents moments de l'année. Il peut être conduit par des acteurs complémentaires (professeur principal, conseiller d'orientation psychologue, chef d'établissement...) et mener l'élève à entreprendre des recherches personnelles, à rencontrer des professionnels.

### Recevoir les confidences d'un parent sur sa vie personnelle

Au travers des projets d'orientation se joue l'idée que les parents se font de l'avenir pour leurs enfants. Quand la famille va mal, ce vécu a souvent des retentissements sur la scolarité des enfants et les parents peuvent souhaiter apporter cette explication aux professionnels de l'école. Certains parents isolés utilisent aussi cet espace de parole pour exprimer leurs propres difficultés ou souffrance face à l'éducation d'un adolescent qui les remet en question.

Toute la difficulté du professionnel est d'écouter sans se laisser envahir et sans devenir intrusif face à la famille.

### Etre un médiateur entre un adolescent et ses parents

C'est surtout les parents qui expriment cette attente parce que le dialogue avec leur enfant peut être devenu difficile. Le parent espère que le professionnel de l'école, expert dans son domaine sera écouté. « *On essaie d'en parler mais bon, c'est vrai que le rapport mère/fils tourne souvent au « tu me casses les pieds » ou « j'ai autre chose à faire ».*

Il s'agit d'essayer de tenir ce rôle sans couper le lien ni avec l'un ni avec l'autre, sans prendre parti entre les deux. Cette position est délicate pour le professionnel, il ne doit pas perdre la confiance de l'élève, ni celle du parent, et ne pas abandonner son objectif par rapport à l'entretien. S'il est placé en situation de médiation entre le jeune et le parent, il peut s'il lui semble important de répondre à cette demande, amener les parents et le jeune à expliciter leur ressenti, leur vécu de l'orientation et des effets que cette question produit à l'intérieur de la famille. L'important est que parent et enfant puissent s'écouter dans cet espace « neutre ». Le professionnel met provisoirement en deuxième plan l'objectif de l'entretien sans l'oublier.

## *Fiche 6*

### *Se former à l'entretien*

---

L'ensemble des acteurs de la communauté éducative est de plus en plus sollicité pour conduire des entretiens (rencontres parents/professeurs, entretiens personnalisés d'orientation, programme personnalisé de réussite éducative, projet personnalisé de scolarisation, projet d'accueil individualisé...).

Or, la conduite de ce dialogue, avec les élèves et leurs familles, suppose de la part du professionnel une compétence professionnelle bien spécifique qui figure parmi les dix compétences du cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM <sup>(1)</sup>, que doivent acquérir les futurs enseignants.

Ni conversation, ni discussion, ni interrogatoire, ni confession, l'entretien est un dispositif technique qui vise la communication entre l'école et la famille dans un cadre professionnel bien délimité. Le parent, l'élève ne livrent pas un discours déjà constitué mais le construisent en parlant, en échangeant avec le professionnel de l'école. Suivant la qualité de cet échange l'impact de l'entretien sera plus ou moins fructueux.

Pour accompagner le développement de cette compétence professionnelle, des dispositifs de formation initiale ou continue sont mis en place.

Dans l'académie de Nancy-Metz, en formation initiale le dialogue école/famille est abordé dans le cadre de la formation générale des professeurs stagiaires mais la compétence à conduire l'entretien n'y est pas forcément développée. En formation continue, trois formations sont proposées au programme académique de formation en 2009-2010 :

- Une formation interdisciplinaire «dialogue école / famille : conduire un entretien» qui aborde l'entretien dans le cadre plus large du dialogue avec les familles. Cette formation vise une amélioration de la conduite de l'entretien par un travail de réflexion sur les enjeux et les modalités de celui-ci.
- Une formation « L'entretien d'orientation en 1<sup>ère</sup>», dans chaque département, pour les professeurs principaux des classes de première chargés d'aider l'élève dans la construction de son projet d'orientation.
- Une formation spécifique «l'entretien , un outil essentiel pour le CPE» pour les conseillers principaux d'éducation visant à clarifier les différents types d'entretien et à proposer des techniques pour améliorer cette pratique.

### Quelques témoignages

Les témoignages qui suivent ont été recueillis auprès de professionnels ayant suivi une formation à l'entretien :

- **Témoignage d'un professeur principal** : « *Cela m'a permis d'apprendre à mener un entretien en sachant le « baliser » à l'aide de questions simples : comment le mener ? Quel en est l'objectif ? Comment finaliser cet objectif ?* ». Ce professeur donne ensuite l'exemple d'une expérience d'entretien mené conjointement avec le principal adjoint du collège et qui concerne une élève de quatrième ayant des résultats très faibles et dont l'attitude de retrait en classe pose question. L'objectif de l'entretien est pour le professeur principal et le principal adjoint d'alerter la mère sur les résultats de sa fille, d'évoquer le maintien ou non de cette élève en quatrième, de recueillir des éléments permettant de mieux comprendre la situation scolaire et personnelle de cette élève. Pour la maman, il s'agit de donner des informations personnelles permettant à l'établissement de mieux comprendre la situation personnelle et scolaire de sa fille et de s'opposer à la décision de redoublement émise par le conseil de classe. A l'issue de l'entretien, il a été conjointement décidé que cette élève serait admise, au regard de sa situation personnelle, en 3<sup>ème</sup>. Un compte-rendu a été adressé au père.
- **Témoignage d'un professeur** : « *dans le cadre d'un entretien pour un PPRE, j'ai été beaucoup plus à l'écoute des attentes et des inquiétudes d'une famille. L'entretien a été moins directif, j'ai été plus ouvert et finalement cela s'est révélé plus positif pour l'élève, la famille et les répercussions en classe complète* »
- **Témoignage d'une conseillère principale d'éducation** : « *à la suite de la formation il y a eu une réflexion sur la mise en place d'outils : créer un outil pour prendre des notes, pouvoir transmettre des informations, se passer le relais. Sur cette fiche figure le nom de la personne rencontrée, la date, les heures, les éléments apportés par les différentes personnes de l'équipe, le constat effectué avant l'entretien, le conseil proposé, l'évolution envisagée avec/pour le jeune. A l'arrière de la feuille, un cadre permet un compte rendu rapide de l'entretien, cette feuille est ensuite rangée en salle des profs dans un classeur mis à leur disposition. Cet outil est complété par le CPE, en général pour des entretiens prévus, des rendez-vous fixés à l'avance, de façon à pouvoir récolter des infos avant la rencontre et avoir une opinion objectivée de l'adolescent. Cette fiche permet de voir les évolutions, de ne pas être répétitif entre collègues, d'informer les autres de ce dialogue.* »
- **Témoignage d'une conseillère d'orientation psychologue** : « *La formation m'a permis une prise de distance plus importante, de me regarder faire : tu es dans l'entretien et tout à coup, tu te vois faire, tu décryptes mieux ce qui se joue à ce moment là dans l'entretien car la formation te donne de nouvelles grilles de lecture, tu es attentif aux messages non-verbaux, à ta propre position dans l'entretien, à ne pas prendre parti entre le parent et l'enfant, à entendre leurs propos, leurs demandes pour ensuite pouvoir rebondir en partant de la compréhension que tu as eue de leur perception de la situation*».

<sup>(1)</sup> Arrêté du 19-12-2006 BO n° 1 du 4 Janvier 2007

## Fiche 7

### Expériences d'établissements

#### Organisation de l'entretien

##### Le lieu d'accueil

*Exemple du collège Alexandre Dreux de Folschviller*

L'établissement est doté de plusieurs salles pouvant accueillir les parents :

- salle des professeurs,
- salle de réunion,
- salle de classe,
- CDI.

Chaque salle apporte un cadre choisi en fonction de la période de l'entretien d'orientation.

##### En début d'année

Avec la collaboration de la documentaliste, les guides et les revues consacrés à l'orientation sont exposés et en accès libre pour les élèves ; de plus, des affiches sur les grandes filières sont affichées. Lors de l'accueil des parents, cette salle du CDI permet de montrer les possibilités offertes par l'établissement quant à l'orientation, de faciliter la recherche d'information.

##### Au cours de l'année

Afin d'avoir un cadre plus formel, les parents peuvent être accueillis en salle de réunion ou en salle de classe (selon la volonté du chef d'établissement), les documents accessibles sont plus restreints et plus ciblés (orientation personnalisée, bulletins précédents, brochures spécifiques).

La salle de réunion est plus neutre et place les parents dans le bâtiment administratif, cadre peu rassurant certes mais plus structuré, peu de documents perturbateurs et donc une plus grande concentration sur le sujet. De plus, d'autres partenaires peuvent se joindre à l'entretien sans perturber la vie du collège.

La salle de classe peut rappeler de mauvais souvenirs aux parents, mais reste d'un grand confort pour l'enseignant, elle permet rapidement d'ouvrir le dialogue quant au positionnement de l'élève dans cette salle et rétablir quelques vérités, d'expliquer des résultats scolaires et d'ouvrir le dialogue sur le positionnement de l'élève dans l'orientation, voire dans la vie future.

La salle des professeurs est structurée en deux espaces dont l'un permet de recevoir les parents. Cette possibilité reste occasionnelle, elle dépend en grande partie de la disponibilité des autres enseignants qui ne souhaitent pas forcément « profiter » de l'entretien. Cette opportunité permet aux parents de découvrir une face cachée du bâtiment.

Pour l'heure, les réunions collectives ont lieu en salle de permanence sous la présidence du chef d'établissement, les réunions parents-professeurs en salles de classe, l'accueil personnel des parents en salle de réunion.

## Expériences d'établissements

### Comment faire venir les familles en entretien ?

Exemple du collège «ambition réussite» Les Hauts de Blémont à Metz

#### Contexte

Habituellement, les familles refusent les réunions plénières et ont peur de prendre la parole. Elles préfèrent les entretiens individuels. Parfois, les parents sont aussi mis à l'écart par les élèves eux-mêmes.

#### Action

Remise en mains propres des bulletins trimestriels aux familles aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres.

#### Objectif

Mieux connaître les familles et obtenir leur confiance.

#### Public ciblé

Tous niveaux scolaires.

#### Organisation

Banalisation d'une demi-journée, généralement un après-midi.

Accueil par tous les professeurs, le CPE, la COP, les chefs d'établissement.

Pas de rendez-vous donné.

Les familles reçoivent une information dans le cahier de correspondance, avec coupon-réponse à retourner au CPE.

NB : Des traducteurs sont présents (turc, arabe) dans le cadre d'un partenariat avec les associations locales.

Le coordonnateur du réseau ambition réussite contacte les associations qui, si besoin est, viennent aider la famille pour l'entretien avec les professeurs (ou COP, CPE, chef d'établissement).

#### Entretien d'orientation

Les professeurs principaux mènent régulièrement tout au long de l'année des entretiens, selon les besoins, selon la demande. Ce sont souvent des entretiens assurés conjointement par le professeur principal, la COP et si possible la principale.

Les familles venant sans rendez-vous, la difficulté réside dans la gestion de ces entretiens. En revanche, l'intérêt d'un entretien PP-COP-Principal est d'avoir des échanges croisés.

La demi-journée banalisée offrant un temps limité, les professeurs principaux amorcent la problématique de l'orientation à cette occasion, et la relation une fois installée avec le parent, avec l'aide des traducteurs, proposent un autre entretien ultérieurement.

#### Bilan

- 90 % des familles viennent au collège lors de cet après-midi banalisé.

- Depuis 3 ans, on note désormais la présence de quelques parents aux conseils de classe, de 2 ou 3 parents élus au conseil d'administration.

#### Perspectives

- Approfondissement de la liaison CM2-6<sup>ème</sup> avec la visite du collège, en présence des familles.

Objectif : fidéliser ces parents en les réunissant dès la 6<sup>ème</sup> et en leur expliquant le fonctionnement du collège.

- Développement des liens avec les associations de quartier pour faire venir les familles plus régulièrement, avec l'aide des médiateurs de réussite scolaire nouvellement recrutés. Partir de la demande des parents pour essayer de les intéresser à l'école.

NB : action à mener à l'extérieur du collège pour les rassurer dans un premier temps.

### Comment faire venir les familles au collège ?

Exemple du collège « ambition réussite » Robert Schuman de Behren-les-Forbach

#### Contexte

Le collège est dans un réseau ambition réussite. L'éducation prioritaire se fixe pour objectif une meilleure réussite des élèves qui passe par l'investissement des parents dans l'éducation de leurs enfants. L'objectif de renforcer les liens avec les parents a été retenu.

Le professeur référent chargé de développer cet objectif a sollicité l'aide du CASNAV/CAREP <sup>(1)</sup> pour créer un groupe de travail au sein du collège chargé d'établir le diagnostic. Il s'est appuyé sur une des associations de la ville qui propose du soutien scolaire pour les enfants et des actions à destination des parents. Il faut souligner que cette association est un partenaire privilégié pour le collège et sans son aide, il aurait été plus difficile de sensibiliser les parents.

Ce type de partenariat est possible car le professeur référent bénéficie d'une décharge en tant que professeur « ambition réussite ».

#### Actions mises en place

- Création et mise à disposition d'une salle destinée aux parents. Ordinateur et documentation sur l'orientation sont installés à leur attention. C'est le lieu de rencontre des parents avec l'équipe éducative et des permanences de l'association des parents d'élèves.
- Organisation de cours d'alphabétisation (prise en charge par les intervenants de l'association) destinés aux parents dans les locaux du collège après une première rencontre centrée sur l'accueil des parents pour leur faire visiter le collège.
- Proposition de rencontres destinées aux parents avec un programme spécifique en réponse à leurs questions, prises en charge par les membres de l'équipe pédagogique :
  - o Le règlement intérieur, le carnet de correspondance, la gestion des absences des élèves avec le CPE (intervention traduite en langue arabe par un assistant d'éducation),
  - o Témoignages d'enseignants sur leur propre vécu au collège,
  - o Education à la santé avec l'infirmière et l'assistante sociale,
  - o L'orientation : conseil de classe, bulletin trimestriel, préparation à la réunion parents-professeurs avec la COP, comprendre et comment compléter un dossier d'orientation (avec une traductrice).

#### Constats

- Les parents ne comprennent pas les codes de l'école, ils sont impressionnés par l'école. La visite du collège, les rencontres avec les différents interlocuteurs les ont aidés à rentrer en contact avec l'équipe.
- L'intervention du CPE, de la COP avec un traducteur avait pour objectif de les conforter dans leur rôle de parent : importance de leur autorité à travers les signatures, possibilité de refuser.
- Meilleure connaissance du système éducatif.

#### Questions

- Comment toucher tous les parents car tous ne fréquentent pas l'association et notamment les parents qui ne rencontrent pas de problème de langue ?
- Comment pérenniser les actions quand les porteurs de projet partent ?
- Nouvelle piste : accompagner les parents lors des journées portes-ouvertes.

<sup>(1)</sup> Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Enfants du Voyage / Centre Académique de Ressources pour l'Education Prioritaire



### Mise en œuvre du dialogue en Lycée

*Les entretiens de première au lycée Raymond Poincaré de Bar-Le-Duc*

#### **Une approche possible du dialogue avec les familles à travers la mise en place des entretiens personnalisés d'orientation pour 13 classes de première au lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc.**

Les constats liés à la mise en place des entretiens d'orientation en première en 2008 ont été les suivants :

- L'organisation, prise en charge par les professeurs principaux, fut très coûteuse en temps: prise de rendez-vous, déroulement des entretiens sur plusieurs mois, recherche documentaire pour préparer ces rencontres avec des familles demandeuses en matière d'information et de conseil...
- Le sentiment de n'avoir pas complètement répondu aux attentes de familles a été ressenti par certains professeurs.
- Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre de rendez-vous pris avec les COP par les élèves de première et leurs familles ni sur la permanence établissement ni au CIO bien que les professeurs principaux leur aient conseillé.

#### **Pour l'année 2009, une approche différente des entretiens d'orientation en première a été définie au cours de réunions organisées par l'équipe de direction du lycée et associant les PP, les documentalistes et le CIO.**

L'objectif poursuivi était de permettre aux différents acteurs de travailler ensemble pour optimiser ce temps fort que doit être l'entretien personnalisé d'orientation en classe de première générale ou technologique.

- Dans ce but, une fiche technique, élaborée par le CIO, définissant l'entretien d'orientation en classe de première et précisant le rôle de chacun (PP, COP) fut proposée aux professeurs principaux de première lors de la réunion d'élaboration du programme d'Education à l'Orientation. Le dossier de préparation à l'orientation élaboré par le SAIO a été remis à chaque élève en tant que support à l'entretien et aux différentes démarches effectuées dans l'année.
- Dans le même temps, de nouvelles modalités d'organisation des entretiens ont été arrêtées de façon à favoriser le travail en partenariat Lycée – CIO pour répondre de façon plus complète aux attentes des familles en matière d'information et de conseil :

Les parents furent invités à participer aux entretiens personnalisés d'orientation, sur un jour bien défini, par un courrier du Proviseur, qui stipulait la présence du CIO. La période de déroulement des entretiens a été fixée en lien avec les activités prévues dans le programme d'éducation à l'orientation et le calendrier pédagogique. Un coupon-réponse permettait aux Professeurs Principaux de savoir combien de familles étaient intéressées et par quel créneau horaire.

Deux fins d'après-midi ont été banalisées (7 classes concernées par la première et 6 par la deuxième) afin de permettre le déroulement des entretiens sur une période limitée (15h30 – 20h30). Les professeurs ont géré les prises de rendez-vous, à partir des coupons-réponses, à raison d'un RV toutes les quinze minutes.

La chapelle du lycée a été réservée pour accueillir les familles.

Quatre conseillers d'orientation psychologues des CIO de Bar-le-Duc et de Commercy étaient présents sur ces deux demi-journées pour recevoir les familles, au sein d'un espace identifié «CIO» par une signalétique mise à disposition par le SAIO. A cette occasion, des documents élaborés par le CIO ont été remis aux familles (organigramme des formations du supérieur, liste de journées portes-ouvertes, coordonnées des CIO meusiens...).

### Bilan

- Le temps imparti aux entretiens est maîtrisé tout en permettant de rencontrer un nombre conséquent de familles. A cette occasion, quatre-vingts entretiens approfondis ont été menés par les conseillers d'orientation psychologues dont environ soixante-dix en présence des parents (contre une vingtaine de parents d'élèves de première rencontrés sur l'année 2007/2008).
- L'organisation fondée sur la prise de rendez-vous ainsi que sur la mobilisation de plusieurs COP (ceux travaillant sur le lycée + deux autres) a permis une certaine fluidité et l'absence de temps d'attente.
- Les familles optimisent leur déplacement en ayant la possibilité de rencontrer le professeur principal et un conseiller d'orientation psychologue. Dans un premier temps, l'entretien d'orientation mené par les enseignants permet de faire un bilan de la situation de l'élève liant les résultats scolaires et l'état du projet. Cette première approche est complétée par l'entretien approfondi conduit par le conseiller d'orientation psychologue qui favorise la mise en perspective et la hiérarchisation des possibles par l'apport d'informations et de conseils personnalisés.
- Sur un plan qualitatif, les entretiens d'orientation approfondis permettent aux familles d'anticiper la mobilité géographique post-baccalauréat, les différentes procédures de recrutement, les financements éventuels...et ainsi de développer une approche ouverte et «stratégique» de l'orientation vers l'enseignement supérieur. Certains élèves en échec dans une série de première peuvent également être repérés et un travail de réorientation vers une autre série de baccalauréat peut alors s'amorcer... évitant ainsi le décrochage.
- Les services d'orientation sont bien identifiés par les familles.

## Expériences d'établissements

### Mise en œuvre du dialogue en collège

*L'organisation du dialogue au collège Jules Ferry de Neuves-Maisons*

Les entretiens individuels sont organisés depuis deux ans au collège, mais c'est une pratique que le chef d'établissement avait depuis six ans dans d'autres collèges.

#### Pour qui ?

135 élèves de 3<sup>ème</sup> répartis en 5 divisions.

#### Quand ?

Fin janvier ou début février sur cinq jours répartis sur deux semaines.

Cette période est favorable pour les raisons suivantes :

- L'élève peut encore envisager de mettre en corrélation ses résultats et ses choix,
- Le guide de l'ONISEP peut-être fourni aux familles en étant un peu explicite,
- Les portes ouvertes des différents lycées sont à venir.

#### Avec qui ?

L'élève, ses parents, le COP, le professeur principal et le chef d'établissement

#### Comment ?

- Une journée de rendez-vous par classe de 3<sup>ème</sup> sur une amplitude horaire allant de 8h à 20h qui a été fixée au préalable avec les différents acteurs,
- Le professeur principal sollicite les parents pour un choix d'horaire sur la journée retenue (trois choix horaires semblent une solution efficace),
- Après organisation du planning par le PP, une confirmation officielle de l'horaire est envoyée aux familles sous forme d'invitation,
- Le jour des entretiens, le PP est libéré de ses cours,
- Les autres professeurs de la classe sont informés des horaires où ils doivent laisser sortir les élèves,
- Les entretiens ont une durée de vingt minutes, parfois trente lorsque le PP a jugé nécessaire un temps plus long.

#### Bilan

- Sur 135 élèves, 7 parents n'ont pu venir à l'entretien le jour défini, ils ont tous été revus à des moments plus favorables pour les familles,
- Aucune famille n'a évité l'entretien au dernier moment.

#### Avantages :

- Tous les acteurs de l'orientation parlent d'une même voix,
- Apports de chacun dans son domaine de compétences avec une cohérence dans le discours global,
- Individualisation possible de chaque cas,
- Les familles identifient les partenaires et sont donc plus à même de les solliciter en cas de problème ou de besoin complémentaire d'information.

#### Inconvénient :

- «Chronophage» sur le moment.

### Outils supports pour mener l'entretien

#### En collège : exploitation de la fiche bilan du dossier d'orientation 3<sup>ème</sup>

Pour que les élèves puissent faire un choix d'orientation, il leur faut des informations sur les formations et aussi sur les métiers. Mais la connaissance des possibilités qui s'offrent à eux ne suffit pas. Pour faire des choix judicieux, les élèves ont besoin de mieux se connaître, de découvrir leurs centres d'intérêt, leurs qualités personnelles et aussi d'être capables d'évaluer leurs capacités, leurs résultats. C'est l'objet de la partie bilan du dossier académique de préparation à l'orientation, support du dialogue avec les familles.

Ce dossier, navette entre les familles et les enseignants, permet de suivre chaque étape du dialogue : des intentions provisoires des familles en janvier aux estimations des conseils en mars, des vœux des familles en mai aux décisions d'orientation en juin. Il comprend une « partie-bilan » complétée avant le conseil de classe du second trimestre par l'élève d'une part et l'équipe pédagogique d'autre part.

Dans cette autoévaluation l'élève va faire le point sur un certain nombre de questions :

- Quel est son projet d'études, son projet professionnel ?
- Quelle est son attitude face au travail scolaire dans les différentes matières ? Est-il intéressé, attentif, investi, organisé, participatif ; comprend-il facilement ?
- Pour chaque matière quel est son niveau de réussite ? Quels sont les facteurs de réussite ou de difficultés dans les disciplines ?
- Quels sont ses centres d'intérêts en dehors de l'école ?
- Quels sont ses atouts pour réussir, les difficultés à surmonter ?

L'équipe pédagogique, de son côté, va évaluer les aspects scolaires (attitude face au travail, niveau de réussite dans les différentes disciplines, causes des résultats scolaires). Si l'élève réussit à évaluer son niveau, à bien se connaître (intérêts, valeurs, qualités...), il aura plus de chances de faire un choix de formation judicieux. Il pourra aussi, le cas échéant, se positionner face à l'adulte, donner son point de vue, et argumenter pour le défendre. Pour se connaître, l'autoévaluation n'est pas suffisante, elle a besoin d'être mise en regard avec le point de vue d'autres personnes.

L'exploitation de ce support « bilan » est à la libre disposition des équipes d'établissement et cette confrontation entre le bilan effectué par l'élève et celui de l'équipe peut être un support de l'entretien personnalisé d'orientation. Y-a-t-il des décalages entre la perception que l'élève a de sa scolarité et celle de l'équipe pédagogique ? Si oui, quels sont les points de distorsion. Les parents qui n'ont pas toujours connaissance de ce bilan peuvent aussi l'enrichir par leur propre vision de leur enfant. Ces regards croisés autour de l'adolescent lui permettront de mieux se connaître pour mieux s'orienter. C'est au travers du regard de l'autre, que l'image de soi se construit. Pour se faire, l'entretien peut démarrer par un commentaire de l'élève sur son bilan qui sera ensuite enrichi par les constats de l'équipe et les apports des personnes présentes lors de l'entretien personnalisé d'orientation.

L'entretien ainsi mené permettra d'autre part de mesurer l'atteinte de certaines compétences du socle commun, notamment celles d'autonomie et d'initiative (pilier 7).

Ainsi, les capacités à savoir s'auto-évaluer, échanger, s'informer pour mieux choisir un parcours de formation pourront être mises en évidence. Les attitudes de motivation, le désir de réussir et de progresser seront mieux cernés par le professeur.

*NB : la fiche outil ci-jointe sera à terme remaniée pour pouvoir prendre en compte les compétences du socle commun.*

Fiche outil C : fiche bilan du dossier d'orientation niveau 3ème



ACADEMIE DE NANCY - METZ

Année Scolaire 2009-2010

FICHE PEDAGOGIQUE CONCERNANT  
Les élèves de 3ème ( module DP6h, option DP3h ou autres élèves de 3ème)

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

**BILAN DE L'ELEVE (à compléter pour le conseil de classe du second trimestre)**

1) Attitude par rapport au travail scolaire * (Cochez les cases correspondant à votre attitude)	Je m'intéresse	Je suis Attentif(ve)	Je travaille	Je m'organise	Je participe	Je comprends facilement
Français						
Histoire -Géographie éducatif-civique						
LV 1						
Mathématiques						
Physique - Chimie						
Sc. de la Vie et de la Terre						
Technologie						
Arts Plastiques						
Musique						
E.P.S.						
LV2 ou DP6h						
enseignement facultatif :						

2) Niveau de réussite * (Indiquez votre niveau et expliquez le)	Niveau			Dans cette matière je réussis grâce à :	Dans cette matière j'éprouve des difficultés à cause de :
	1	2	3		
Français					
Histoire -Géographie éducatif-civique					
LV 1					
Mathématiques					
Physique - Chimie					
Sc. de la Vie et de la Terre					
Technologie					
Arts Plastiques					
Musique					
E.P.S.					
LV2 ou DP6h					
enseignement facultatif :					

1 = Je réussis ; 2 = J'éprouve quelques difficultés ; 3 = Je ne réussis pas

Mes atouts pour réussir *	Les difficultés que je dois surmonter *			
Centres d'Intérêt *				
<b>VIE SCOLAIRE</b>	<b>toujours</b>	<b>souvent</b>	<b>parfois</b>	<b>jamais</b>
Je suis assidu(e)				
Je respecte les autres dispositions du règlement intérieur				
Je participe à la vie de l'établissement				

## Expériences d'établissements

BILAN DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE (à compléter avant le conseil de classe du second trimestre)						
1) Attitude par rapport au travail scolaire *	S'intéresse	Est attentif (ve)	Travaille	S'organise	Participe	Comprend facilement
Français						
Histoire -Géographie éduc- civique						
LV 1						
Mathématiques						
Physique - Chimie						
Sc. de la Vie et de la Terre						
Technologie						
Arts Plastiques						
Musique						
E.P.S.						
LV2 ou DP6h						
Enseignement facultatif :						
2) Niveau de réussite *	Niveau			Facteurs de réussite :	Difficultés rencontrées :	
	1	2	3			
Français						
Histoire -Géographie éduc -civique						
LV 1						
Mathématiques						
Physique - Chimie						
Sc. de la Vie et de la Terre						
Technologie						
Arts Plastiques						
Musique						
E.P.S.						
LV2 ou DP6h						
Enseignement facultatif :						
1 = l'élève réussit ; 2 = l'élève éprouve quelques difficultés ; 3 = l'élève ne réussit pas						
Facteurs de réussite *				Difficultés rencontrées *		
CONSEILS pour surmonter les éventuelles difficultés (à remplir par le professeur principal) *						
VIE SCOLAIRE	toujours	souvent	parfois	jamais		
Assiduité de l'élève						
Respect par l'élève des autres dispositions du règlement intérieur						
Participation de l'élève à la vie de l'établissement						

### **En lycée : action COP / Professeur principal pour des classes de première**

*Projet d'action en 2009/2010*

*CIO de Pont à Mousson et Lycée Marquette de Pont-à-Mousson*

#### **Objectifs**

- Optimiser la mise en œuvre des entretiens en 1<sup>ère</sup> par les professeurs principaux par un travail de préparation et d'accompagnement,
- Rencontrer plus de parents,
- Développer la concertation active, en particulier entre les professeurs principaux et les COP en 1<sup>ère</sup>.

#### **Action**

Après une première séance collective de sensibilisation en classe de 1<sup>ère</sup> sur les études post-bac, il s'agit d'organiser des ateliers d'orientation au CIO, en présence du professeur principal.

#### **Modalités concrètes**

- Travail en deux sous-groupes avec chaque classe de 1<sup>ère</sup>, accompagnée par le professeur principal au CIO (connaissance des formations en rapport avec les centres d'intérêts, élaboration de pistes d'orientation post-bac à partir d'une réflexion sur le projet)

#### *Outils*

- Dossier support de préparation à l'orientation,
  - Inventaire intérêts/valeurs,
  - Kiosque (espace orientation du CDI),
  - Logiciels post-bac,
  - Internet.
- Exploitation du dossier de préparation à l'orientation (en particulier lien entre pictogrammes du kiosque et découverte des secteurs professionnels, identification des points forts/points faibles dans la mise en œuvre du projet).
  - A l'issue des ateliers, les PP pourront faire un état des lieux des projets de leurs élèves et assureront les entretiens.

Concernant les élèves pour lesquels un approfondissement de la réflexion est nécessaire, PP et COP envisageront une concertation active, avec les parents et le jeune.

# Fiche outil D : dossier de préparation à l'orientation en classe de 1<sup>ère</sup>



Année 2009/2010

## DOSSIER DE PREPARATION A L'ORIENTATION

### Classe de 1<sup>ère</sup>

#### Votre support pour l'entretien de première

Vous êtes en 1<sup>ère</sup> et vous vous préparez à obtenir un baccalauréat. Ce dossier est un document de dialogue pour l'orientation afin de préparer votre sortie du lycée. Durant ces deux dernières années de lycée, vous allez mener une réflexion sur les opportunités qui s'offrent à vous quant à votre poursuite d'étude ou à votre entrée dans le monde du travail. C'est pourquoi un entretien d'orientation vous sera proposé au 2<sup>ème</sup> trimestre **de la classe de Première** avec votre professeur principal. Cet entretien a pour but de faire **un point sur vos projets** et de vous donner des pistes pour approfondir votre réflexion ; il vous aidera à éclaircir vos motivations et vous incitera à chercher des informations sur les conditions de poursuites d'études dans les secteurs professionnels que vous envisagez. Il sera important de poursuivre par des recherches personnelles, par la participation aux actions menées dans votre établissement ou en dehors. Le conseiller d'orientation psychologue de votre établissement est à votre disposition pour approfondir votre réflexion. N'hésitez pas à le solliciter.

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance :     /     /

Responsable légal : ..... Tél. resp. légal : .....

Classe :	Spécialité :
LV1 :	LV2 :
Option 1 :	Option 2 :

Ce que je pense de cette filière :

Expliquer pourquoi : .....

.....

.....

.....

Mon année se passe :

Parce que : .....

.....

.....

.....



## 1 EXPLORATION DE MES INTÉRÊTS ET DE MES PROJETS PROFESSIONNELS

Pour vous informer, vous pouvez consulter le site de l'Onisep, [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr), dans la rubrique « je recherche un Métier/ par centre d'intérêt » :

- **Quels sont les métiers que j'ai explorés ? Je note pour chacun d'eux les centres d'intérêt correspondants.**

Métiers	Centres d'intérêt
1 <sup>er</sup> métier .....	..... ..... .....
2 <sup>ème</sup> métier .....	..... ..... .....
3 <sup>ème</sup> métier .....	..... ..... .....

Si des centres d'intérêts reviennent plusieurs fois , je les note : .....

.....

.....

### Au CDI et/ou CIO quels secteurs professionnels du kiosque ai-je découverts ?

 Arts, spectacles	 Fonction publique, enseignement, hôpitaux, armée
 Bâtiment, travaux publics, architecture, urbanisme	 Hôtellerie, tourisme, sport, restauration, loisirs
 Chimie, biologie, biochimie, biotechnologies	 Information, communication, journalisme, publicité, documentation, édition
 Commerce, transports, logistique	 Industries, aéronautique, maintenance, énergie, automatismes
 Droit, justice, sécurité	 Lettres et sciences humaines, psychologie, sociologie, histoire, géographie
 Economie, gestion, comptabilité, ressources humaines	 Maths, physique, informatique, électronique, optique
 Environnement, agriculture, s'occuper d'animaux	 Multimédia, audiovisuel, Internet, image, son
 Finance, banque	 Santé, social

- **Quel(s) sont ceux qui m'intéressent ?**

- **Sur le site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr), d'autres activités sont proposées :**

Visionner des vidéos (podcast)  
Participer à un « chat »

Découvrir un « dossier du mois »  
ou « actus-agenda-questions-réponses »

Faire un « quizz »

## 2-MON PROJET ACTUEL

Les études que j'envisage actuellement : .....

.....

Mes points forts, mes atouts (tant au niveau scolaire qu'extrascolaire) : .....

.....

Mes points faibles, mes freins (tant au niveau scolaire qu'extrascolaire) : .....

.....

Avis des parents sur mon projet après bac : (à compléter par les parents).....

.....

.....

.....

### De quoi ai-je besoin ?

J'ai besoin d'informations sur (en précisant vos besoins) :

Les formations : .....

Les professions : .....

L'insertion professionnelle : .....

J'ai besoin d'aide pour :

faire le point sur : .....

choisir entre : .....

améliorer mes résultats en : .....

### 3 L'ENTRETIEN D'ORIENTATION AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

A compléter par l'élève au cours de l'entretien avec le professeur principal.

Après ce premier travail exploratoire sur les métiers, les secteurs professionnels, les études

Quelles sont les pistes à explorer ? : .....

Quelles sont les recherches documentaires à faire ou les sites internet à visiter ? : .....

Quelles sont les manifestations à découvrir ? : (Forums, salons, portes ouvertes, journées d'immersion...).....

Quels sont les interlocuteurs à rencontrer ? : .....

Pour faciliter votre réussite, vous pouvez : (listez les conseils à suivre)

#### *Pour aller plus loin : ressources ONISEP*

En complément de « Après le bac, choisir dès le lycée », collection dossier ONISEP.

Les bonnes pistes de l'ONISEP Lorraine ....

- ✓ À consulter absolument, la brochure « après le bac », guide pour la rentrée 2010 des élèves de l'académie de Nancy - Metz : tous les établissements, les formations, les diplômes, les métiers, les secteurs d'activités, les témoignages, les adresses, les téléphones, les liens utiles en Lorraine.

Disponible en novembre au CDI de l'établissement, au CIO ou à télécharger sur [www.onisep.fr/nancy](http://www.onisep.fr/nancy)

- ✓ **Oriaction** : 26, 27, 28 novembre 2009 Parc des expo de METZ

- ✓ **Quelques publications incontournables** :

Infosup Après le bac L, ES, S, STG, STI et STL

Les classes préparatoires, les écoles d'ingénieur, les écoles de commerce

Les fiches métiers

Les « parcours » tels que : Energies ; Banque, assurances et finance, ...

### En lycée professionnel : action de prévention du décrochage scolaire

Classe de 2<sup>de</sup> professionnelle 2008 / 2009  
CIO de Rombas et Lycée des métiers de Talange

#### Contexte

En accord avec la circulaire nationale relative au parcours de découverte des métiers et des formations du 11/07/08, il s'agit d'offrir à chaque élève « en 1<sup>ère</sup> année de CAP/BEP/Bac pro 3 ans un entretien personnalisé qui permet d'identifier ses besoins pour construire son parcours. C'est aussi un moyen pour lutter contre le décrochage et pour éviter les sorties sans qualification ».

Pour préparer ces entretiens, des séances collectives sont mises en place.

#### Objectifs

- Détecter les éventuels décrochages,
- Favoriser l'expression individuelle des élèves,
- Mettre à plat les représentations sur la formation et la filière professionnelle.

#### Actions

Séances de 2h animées par la COP, le professeur principal ou tout autre membre de l'équipe pédagogique, ainsi que l'assistante sociale.

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, passation d'un questionnaire, le LYCAM <sup>(1)</sup>, qui évalue des indices de décrochage scolaire,
- Dans un 2<sup>ème</sup> temps, présentation des élèves entre eux, en insistant sur les raisons de leur présence dans leur filière de formation.

#### Aspect individuel et aspect collectif des séances

- **Aspect individuel** : observer l'adéquation entre le projet de formation et la motivation scolaire de l'élève. L'association du questionnaire LYCAM avec les présentations que les élèves font d'eux-mêmes et de leur projet de formation professionnelle permet de détecter d'éventuels décrochages scolaires ainsi que des décalages avec le projet de formation.
- **Aspect collectif** : favoriser l'expression des représentations explicites et parfois implicites véhiculées par les élèves, voire les autres membres de la communauté éducative à propos du lycée, des formations, des métiers et des projets en général. Elles permettent d'initier un travail de dynamique de groupe en sensibilisant les élèves à l'écoute de l'autre, mais aussi au fait de se faire comprendre par les autres.

### Bilan de la première année

- L'implication dans la séance, en ce qui concerne les élèves, s'est faite généralement assez facilement. Les quelques réticences du début de séance disparaissent rapidement au profit d'une écoute et d'une participation active,
- Une différence d'engagement s'observe selon les filières de formation concernées,
- Les enseignants, bien qu'informés du contenu des séances n'ont pas participé à la conception du projet. Cela dit, d'abord observateurs, ils ont pu apporter leur contribution au fur et à mesure des échanges avec les élèves,
- Les constats post-séance montrent que les élèves ont, dans une grande majorité, répondu sincèrement au questionnaire,
- Une vingtaine d'élèves ont été vus en entretien individuel, suite à leurs réponses au questionnaire, ce qui a permis de lever certains malentendus concernant les déclarations faites par les élèves,
- L'analyse des réponses au questionnaire permet d'observer des différences selon les filières de formation (rendement scolaire, indices de confiance en soi).

### Perspectives

- Reconstitution des séances,
- Enseignements tirés :
  - ✓ Les séances doivent se dérouler avant les vacances de Toussaint,
  - ✓ Elles concernent les classes d'entrants,
  - ✓ Il est préférable de réserver une salle à cet effet,
  - ✓ Prévoir 2 heures par séance,
  - ✓ Les animer en compagnie du professeur principal,
  - ✓ Prévoir une réunion avec les professeurs principaux en amont et si possible ensuite, après les séances,
  - ✓ Un lien avec la cellule de veille est à préconiser par le biais d'une fiche de suivi.

<sup>(1)</sup> LYCAM : le Lycée ÇA M'intéresse. Voir fiche outil page 38

### Origine et objectif du Lycée ça m'intéresse (LYCAM)

L'échec scolaire est une réalité difficile à cerner, selon le point de vue adopté on peut y voir l'échec de l'élève ou celui de l'école. Les critères qui permettent de définir l'échec sont de natures diverses : acquisition de connaissances, obtention d'une qualification attestée par un diplôme, réalisation d'un projet personnel... L'arrêt de scolarité avant l'obtention d'un diplôme de fin de cycle est la plupart du temps un signe d'échec scolaire.

Le lycée ça m'intéresse (LYCAM) est un outil qui vise à prévenir l'abandon scolaire par un dépistage précoce des jeunes en difficultés à l'école et susceptibles d'abandonner leur scolarité en cours de parcours.

A l'origine, cet outil a été mis au point au Canada puis, via la Belgique il a finalement été adapté en France dans le cadre d'une recherche-action mise en place dans l'académie de Nancy-Metz.

### Construction de l'outil

Les dimensions abordées par la version américaine de l'outil reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le désintérêt pour l'école prend sa source soit dans la famille, soit chez l'élève, soit dans la représentation que l'élève se fait de l'école,
- L'élève selon son origine sociale et ses résultats scolaires aura plus ou moins de raisons d'abandonner l'école,
- Moins l'élève trouve que l'école correspond à ses besoins, plus la probabilité qu'il s'en éloigne grandit.

Une série de questions explorent, à partir de ces hypothèses, huit dimensions : les caractéristiques familiales, le sentiment d'isolement, les projets scolaires, le rendement scolaire, la confiance en soi, l'absentéisme, le besoin de soutien des enseignants, l'intérêt pour l'école.

Le travail de recherche français, reconstruit deux dimensions jugées peu discriminantes par l'étude belge. La rubrique « caractéristiques familiales » qui visait au départ une connaissance des origines socio-professionnelles de la famille s'intéresse désormais au rapport de la famille à l'école <sup>(2)</sup>. La rubrique « sentiment d'isolement », après une tentative de remaniement s'appuyant sur les travaux de la psychologie concernant les explications que les sujets donnent à leurs succès ou échecs, est finalement abandonnée car peu prédictive de l'abandon scolaire.

### Le questionnaire

il repose donc finalement sur l'investigation de sept dimensions :

- Attitude de la famille par rapport à l'école (image de l'école au sein de la famille, rôle de la famille dans la scolarité),
- Projets scolaires (projets d'études, goût pour l'école, niveau d'aspiration),
- Rendement scolaire (auto-évaluation par l'élève de son rendement scolaire : capacité de travail, performances scolaires),
- Confiance en soi (à l'égard des possibilités de réussite scolaire),
- Absentéisme (attitudes et comportements liés à la fréquentation scolaire : acceptation des normes du lycée),
- Besoin de soutien des enseignants (qualité des relations de l'élève avec les membres de l'équipe éducative),
- Intérêt pour l'école (intérêt de l'élève pour ses études et pour sa vie scolaire).

## L'exploitation des résultats

A partir d'un auto-signalé effectué par l'élève, l'objectif du questionnaire est de partir des déclarations de l'élève sur ses difficultés, ses motivations, sa vision de l'école pour l'épauler et permettre une évolution positive des inter-relations entre les élèves et leur environnement scolaire. L'exploitation des résultats permet un diagnostic individuel ou collectif.

### Individuel

Le score global obtenu au questionnaire est un indicateur général du risque d'abandon de l'élève.

Le score par dimension permet d'identifier celles qui posent un problème à chaque élève.

La nature des réponses renseigne sur les difficultés, la demande et les remédiations possibles. L'outil Lycam devient un support intéressant pour un entretien individuel dans la mesure où les réponses ont été établies par le jeune lui-même, qu'elles soient complètement sincères ou non.

### Collectif

Par classe, comme pour l'ensemble des classes d'un établissement, on peut mettre en évidence :

- la répartition des élèves en fonction de l'importance du risque de décrochage,
- le pourcentage des élèves au dessus du seuil de significativité, par dimension.

A partir de ces constats qui caractérisent une population donnée d'élèves, des actions de prévention peuvent être mises en place comme, par exemple, une revalorisation de l'image que les jeunes ont d'eux-mêmes ou des études possibles en lycée professionnel par des projets pédagogiques valorisant les élèves et par une réflexion sur l'orientation et les débouchés des filières ouvrant des perspectives d'avenir à ces élèves.

---

<sup>(1)</sup> Gosling P., Scheurer E. *Le lycée ça m'intéresse (LYCAM)*, EAP, Issy les Moulineaux, 1993

<sup>(2)</sup> Charlot B., Bautier E., Rochex J.Y., *Ecole et savoir dans les banlieues et ailleurs*, Armand Colin, 1993





## Fiche 8

### Les ressources pour répondre aux familles

Les informations nécessaires pour apporter des réponses aux familles peuvent être très diverses. Les questions abordées peuvent concerner aussi bien les métiers pour lesquels des perspectives d'emploi sont assurées que les aides financières. Sur l'ensemble des questions, le conseiller d'orientation psychologue peut apporter une aide précieuse compte tenu de sa connaissance de l'offre de formation, de l'évolution des activités professionnelles, de sa maîtrise des circulaires et de sa pratique de l'entretien individuel dans son activité de conseil.

Voici quelques pistes pour chercher des informations sur :

#### **Les métiers, les formations, les établissements de formation**

Au CDI de l'établissement, le kiosque Onisep propose dans un même espace les publications sur les secteurs d'activité et les guides régionaux présentant l'offre de formation (Après 3<sup>ème</sup>, Après CAP-BEP, Après Bac). Le CIO dispose d'une documentation très riche à la fois sur les formations, les métiers, l'insertion professionnelle et les ressources éducatives en orientation.

Sur le site [www.onisep.fr/equipeseucatives](http://www.onisep.fr/equipeseucatives), vous trouverez des activités pédagogiques, des diaporamas, des vidéos qui enrichissent les supports d'information.

#### **Les procédures d'orientation et d'affectation, sur les statistiques de l'orientation et de l'affectation**

Le site du service académique d'information et d'orientation [www.ac-nancy-metz.fr/lio](http://www.ac-nancy-metz.fr/lio) met à votre disposition les circulaires et des éléments d'analyse.

#### **Les textes officiels et la politique éducative**

Le site du Ministère [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) vous donne accès aux textes importants et le site consacré à l'orientation <http://eduscol.education.fr> vous propose une sélection intéressante.

#### **Les données économiques régionales**

Les publications de l'Orefq et de l'Insee Lorraine sont des ressources incontournables et accessibles sur [www.orefq.fr](http://www.orefq.fr) et [www.insee.lorraine.fr](http://www.insee.lorraine.fr)

#### **Les aides financières**

Elles sont présentées dans la fiche outil qui suit.

### 1-Allocation de rentrée scolaire

*Bénéficiaires* : les élèves âgés de 6 à 18 ans. Les apprentis doivent gagner moins de 55% du SMIC pour en bénéficier.

*Montant* : Consulter le site de la caisse d'allocations familiales.

*Conditions* : Les ressources du foyer ne doivent pas dépasser un certain plafond défini en fonction du nombre d'enfants.

L'allocation est versée par la CAF ou la MSA fin août pour les enfants âgés de 6 à 16 ans et au-delà de 16 ans à réception d'un justificatif de scolarité.

Pour en savoir plus : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### 2-Bourses scolaires

#### - Les bourses nationales de lycée

*Bénéficiaires* : les élèves scolarisés en lycée, lycée professionnel et en EREA (établissement régional d'enseignement adapté)

*Montant* : Le montant de la bourse se calcule en nombre de parts : de 3 à 12 selon les ressources et les charges familiales. Son versement est trimestriel.

*Conditions* : Les élèves déjà titulaires d'une bourse de collège doivent faire une nouvelle demande. Les demandes de bourse se font au courant des mois de janvier, février dans les établissements scolaires pour la rentrée suivante.

#### - Les aides complémentaires pour les boursiers

##### *Prime d'équipement*

Pour les élèves boursiers de certaines spécialités de CAP, BEP, Baccalauréat technologique ou brevet de technicien.

##### *Prime d'entrée en seconde, première, terminale*

Pour les élèves boursiers entrant pour la première fois dans ces classes du baccalauréat général, technologique et professionnel.

##### *Prime à la qualification*

Pour les élèves boursiers de l'enseignement professionnel

- première et deuxième année de CAP ou BEP
- classe préparant un CAP après 3<sup>e</sup>
- mention ou formation complémentaire au diplôme déjà obtenu.

##### *Prime à l'internat*

Pour les élèves boursiers scolarisés en internat de collège, lycée, EREA

#### - Les bourses au mérite

Pour les élèves boursiers de lycée qui ont obtenu une mention « bien » ou « très bien » au diplôme national du brevet.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des bourses de lycée consulter : [www.ac-nancy-metz.fr/Academie/bourses/lycees\\_parents.htm](http://www.ac-nancy-metz.fr/Academie/bourses/lycees_parents.htm)

### 3-Bourses d'enseignement supérieur

*Bénéficiaires* : Etudiants confrontés à des difficultés matérielles pour poursuivre des études supérieures.

*Montant* : Le montant annuel des bourses universitaires sur critères sociaux est établi en fonction du niveau de ressources du demandeur. Elles sont accordées en fonction des revenus et des charges de la famille, de l'âge, du diplôme préparé...

*Conditions* : Les demandes de bourses sur critères sociaux se font par le biais du « dossier social étudiant », démarche unique pour demander une bourse et/ou un logement.

L'inscription se fait sur le site [www.crous-nancy-metz.fr](http://www.crous-nancy-metz.fr) du 15 janvier au 30 avril.

*A noter* : D'autres bourses existent sur critères universitaires, de mobilité internationale...de même des allocations d'études, des aides financières...

## 4-Fonds sociaux

### - Fonds social lycéen

En cas de difficulté pour assumer les frais de scolarité et de vie scolaire, les familles peuvent demander une aide exceptionnelle au chef d'établissement.

### - Fonds social pour les cantines

Il est destiné à permettre aux enfants de familles rencontrant des difficultés financières de fréquenter la restauration scolaire.

## 5-Aides du Conseil Régional

### - La carte « Lorraine multipass »

Pour l'ensemble des élèves de lycées, EREA, MFR.

Pass Livres : pour l'achat des manuels scolaires neufs ou d'occasion,

Pass Culture : sur une sélection de sorties culturelles et des tarifs préférentiels,

Pass sports : réduction sur la licence sportive dans l'établissement.

Pour en savoir plus : <http://multipass.zecarte.fr/php-site/index.html>

### - Aide au premier équipement

Pour tous les élèves des filières professionnelles et technologiques visant une insertion à court terme dans la vie active, aide d'un montant variable suivant les spécialités.

### - Aide à l'équipement des apprentis

Elle est directement versée aux centres de formation d'apprentis sur leurs demandes.

Les tenues de travail deviennent propriété des jeunes au terme de leur formation.

L'outillage demeure propriété du CFA.

## 6-Aides au transport

Les transports scolaires sont de la compétence des conseils généraux. Les départements organisent les circuits de ramassage. Les familles doivent généralement participer pour une part minimale au coût du transport.

Pour les apprentis, l'aide au transport accordée par le conseil régional est versée aux CFA qui la rétrocèdent aux apprentis.

## 7-Aides aux projets

### - Prix de la vocation scientifique et technique

Pour encourager les jeunes filles à s'orienter vers les filières scientifiques ou techniques de l'enseignement supérieur.

Pour les lycéennes de terminale générale, technologique, professionnelle y compris agricole

*Condition* : dossier à demander en mars à l'établissement.

### - Bourse de la fondation Bouygues

Pour aider à poursuivre leurs études supérieures, les lycéens motivés et confrontés à des difficultés financières.

Bénéficiaires : titulaire d'un baccalauréat général ou technologique avec mention bien ou très bien, faire preuve d'une motivation forte.

*Condition* : Déposer sa candidature sur le site [www.fondationfrancisbouygues.com](http://www.fondationfrancisbouygues.com)

## 8-Prêt étudiant

Le prêt étudiant vient en remplacement du dispositif des prêts d'honneur. Il est garanti par l'Etat, sans caution parentale et sans condition de ressources. Il permet aux étudiants de financer une partie de leurs études ou une dépense ponctuelle.

Sont concernés tous les étudiants de moins de 28 ans, français ou ressortissant de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen.

Plus d'information sur [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)



## Fiche 9

### Textes de référence nationaux sur l'entretien personnalisé d'orientation

Titre	Référence	Niveaux concernés
Mise en place d'un entretien d'orientation au bénéfice des élèves de troisième	circulaire n°2006-213 du 14 décembre 2006	Troisième
Préparation de la rentrée 2007	circulaire n°2007-011 du 9 janvier 2007	Troisième Première
Orientation : Parcours de découverte des métiers et des formations	circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008	Troisième Première Terminale première année de CAP/BEP/Bac pro trois ans
Préparation de la rentrée 2008	circulaire n° 2008-042 du 4 avril 2008	Troisième Première et terminale des LGT Première année et terminale des lycées professionnels
Orientation des futurs bacheliers vers l'enseignement supérieur en vue de la rentrée 2009	circulaire n° 2009-1002 du 26 janvier 2009	Troisième Première et terminale des LGT et lycées professionnels
Préparation de la rentrée 2009	circulaire de rentrée n° 2009-068 du 20 mai 2009	Troisième Première Terminale

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Directeur de la publication : Jean-Jacques Pollet, Recteur de l'Académie de Nancy-Metz

Responsable de la publication : Laurence Naert, CSAIO

Coordination de la publication : Brigitte Dutreuil, Edith Scheurer, Christiane Waris

PAO : Emmanuelle Morel

Photo de couverture : Céline Haller / ONISEP

Equipe ressource académique :

- Collège Robert Schuman de Behren les Forbach: Redha Douair
- Collège Alexandre Dreu de Folschviller : Nathalie Jambel, Laurent Mangard, Arnaud Pierre, Jean-Luc Siegel
- Collège Jules Ferry de Neuves Maisons : Catherine Aubin,
  - Lycée Julie Daubié de Rombas : Martine Chaussec
- Lycée Jean-Baptiste Colbert de Thionville : Catherine Cahu, Brigitte Deluy, Rachel Malezet-Vaugoude et Edith Nicolas
- SEP du lycée de Jarny : Marc Ippolito, Claudine Simonin
- CIO : Brigitte Dutreuil et Isabelle Poyard
  - IUFM : Edith Scheurer
  - ONISEP : Christiane Waris



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Nancy-Université  
Université  
Henri Poincaré

